



HAL
open science

Le promontoire du “ Malpas ” à Soyons (Ardèche) : un habitat fortifié de l’âge du Fer sur la rive occidentale du Rhône

Fabien Delrieu, Thierry Argant, Stéphane Carrara, Pierre Dutreuil, Amaury Gilles, Cindy Lemaistre

► To cite this version:

Fabien Delrieu, Thierry Argant, Stéphane Carrara, Pierre Dutreuil, Amaury Gilles, et al.. Le promontoire du “ Malpas ” à Soyons (Ardèche) : un habitat fortifié de l’âge du Fer sur la rive occidentale du Rhône. Fabienne Olmer; Réjane Roure. Les Gaulois au fil de l’eau. Actes du 37e colloque de l’Association française pour l’étude de l’âge du Fer (Montpellier, 7-11 mai 2013), Mémoires (39), Ausonius Éditions, pp.831-852, 2015, 978-2-35613-133-1. hal-02095384

HAL Id: hal-02095384

<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02095384v1>

Submitted on 10 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le promontoire du “Malpas” à Soyons (Ardèche) : un habitat fortifié de l’âge du Fer sur la rive occidentale du Rhône

*Fabien Delrieu, Thierry Argant, Stéphane Carrara,
Pierre Dutreuil, Amaury Gilles, Cindy Lemaistre*

Le promontoire du “Malpas” à Soyons (Ardèche) est une éminence karstique qui surplombe directement le cours du Rhône sur sa rive ardéchoise, au niveau de Valence. Le site couvre une surface d’environ deux hectares. Il est bordé par d’imposantes falaises sur ses flancs nord, est et ouest. Le côté sud, moins marqué topographiquement, a été barré par un rempart dont une des étapes de fonctionnement a pu être attribuée au Hallstatt final¹. Particulièrement visible dans le paysage et notamment depuis le cours du Rhône, ce site a fait l’objet de nombreuses campagnes de fouilles et de sondages entre 1955 et 1997. Ces multiples interventions ont permis de mieux cerner la chronologie de l’occupation protohistorique se développant sur la partie sommitale de l’éminence. Sans surprise, les différentes phases d’occupation correspondent aux séquences chronologiques généralement identifiées pour l’habitat fortifié protohistorique en Gaule tempérée² et en partie également pour la Gaule méditerranéenne³. Ainsi après une première fréquentation du site à la fin du Néolithique moyen, l’espace semble largement anthropisé au cours des étapes moyenne et surtout récente du Bronze final. Aucun système défensif ne semble cependant pouvoir être attribué à cette étape chronologique. C’est à la fin du Premier âge du Fer que l’occupation sur le site se développe de manière prépondérante avec la mise en place d’un rempart sur la bordure méridionale du promontoire et le développement d’un habitat dans la zone ainsi délimitée. Par la suite, après une phase d’abandon correspondant à La Tène A2, B et C, le site est réoccupé au cours de La Tène D, conférant à ce promontoire, selon certains auteurs, le statut d’*oppidum*⁴.

Considéré, non sans raisons, comme un gisement de référence pour l’âge du Fer dans la moyenne vallée du Rhône, ce site fouillé anciennement a fait l’objet de reprises documentaires récentes⁵ puis d’une campagne de sondages menée au début de l’année 2013 afin de préciser l’attribution chronologique des différentes phases d’occupation⁶. Pour répondre à ces interrogations, deux sondages ont été ouverts sur le versant nord du sommet du promontoire (sondage 1) et à l’aplomb du système défensif, aux confins méridionaux du site (sondage 2)

LE CONTEXTE

Localisation, géologie et topographie

Le site du Malpas colonise la partie sommitale d’une ligne de relief orientée nord-est sud-ouest sur 1,7 km de long. Elle est composée de trois promontoires desquels le Malpas est le plus septentrional mais également celui possédant l’altitude la plus modeste (218 m). Le point le plus haut du promontoire, actuellement occupé par un site castral encore en élévation, surplombe d’une centaine de mètres le cours du Rhône qui passe à l’est et marque la limite administrative entre les départements de l’Ardèche à l’ouest et de la Drôme à l’est (fig. 1). Ce promontoire domine le bassin valentinois qui se

1. Nous utiliserons pour cet article le système chronologique français pour le Bronze final et le Premier âge du Fer. De ce fait le Hallstatt final correspond à la séquence chronologique regroupant le Hallstatt D3 et La Tène A 1 (ou ancienne) de la chronologie allemande.

2. Delrieu & Giraud 2012.

3. Garcia 2004.

4. Blanc & Vallette 1958.

5. Dutreuil & Gilles 2013.

6. Ces sondages ont été conduits dans le cadre d’un projet collectif de recherche, initié en 2012 et concernant l’étude de l’habitat fortifié à l’âge du Bronze et au Premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central, départements de l’Ardèche, de la Loire et du Rhône (dir. F. Delrieu).

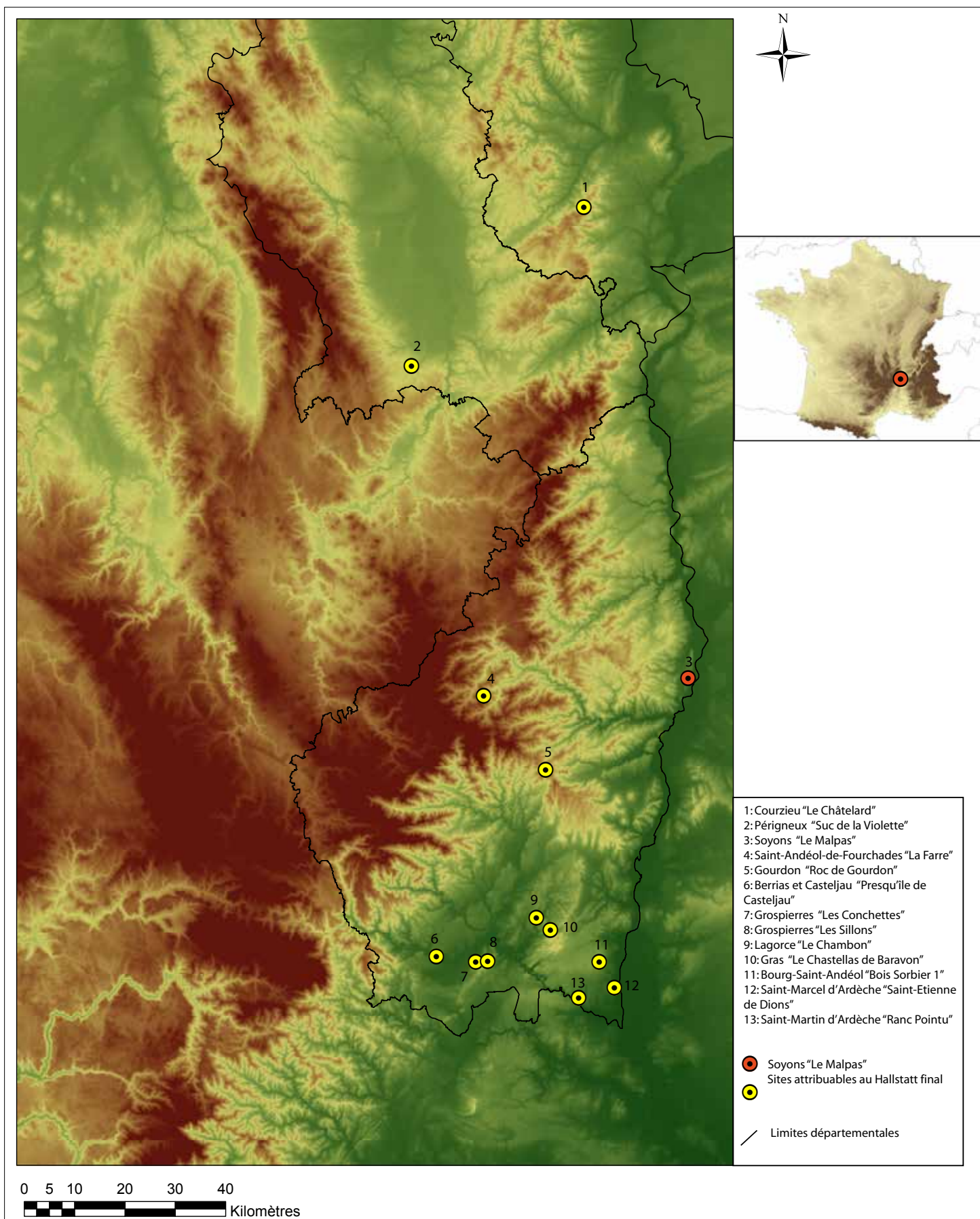


Fig. 1. Localisation du site de Soyons "Le Malpas" et des autres habitats de hauteur et/ou fortifiés occupés au cours du Hallstatt final sur le versant oriental du Massif Central : Ardèche, Loire et Rhône (DAO F. Delrieu).

développe à l'est avec une vue directe sur les pré-alpes, constituée dans ce secteur par le plateau du Vercors dont les premiers contreforts occidentaux se situent à environ 25 km. À l'ouest les premières pentes du Massif Central débutent à seulement 3 km du site dont elles sont séparées par l'étroit bassin de Toulaud.

D'un point de vue topographique, le promontoire est délimité par d'imposantes falaises au nord et à l'est (fig. 2). Cette impression est accentuée par la présence d'une carrière d'époque contemporaine qui a en partie oblitéré le site sur son flanc sud-est. À l'ouest, le promontoire est délimité par un escarpement important présentant un pendage très marqué, caractérisé par la présence de nombreux éboulements rocheux. En définitive, seul le versant méridional de l'éminence présente un pendage légèrement plus doux (fig. 3). Il dessert un isthme permettant la jonction entre le promontoire du Malpas au nord et la Serre de Guercy au sud.

Du point de vue climatique le site du Malpas se situe actuellement dans une zone de transition entre les climats continental au nord et méditerranéen au sud. Cette dernière influence se manifeste localement par la présence de colonies de chênes verts sur les versants orientés au sud.

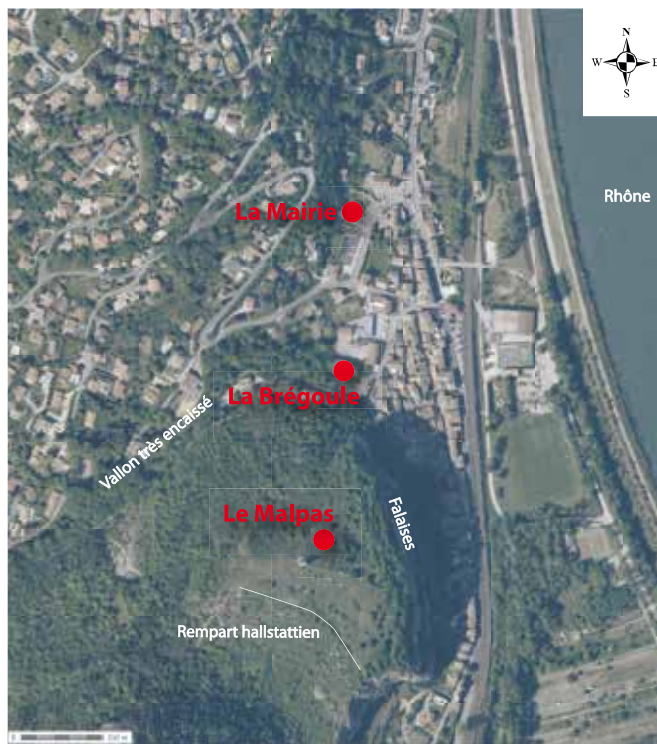


Fig. 2. Localisation des occupations protohistoriques de la commune de Soyons (DAO P. Dutreuil).



Fig. 3. Vue du promontoire du Malpas depuis le sud (cl. J.-C. Courtial).

La partie interne du site, actuellement classée zone naturelle, du fait de la présence de pelouses sèches à orchidées, est caractérisée par de forts pentages et par la présence de terrasses agricoles dont la phase de fonctionnement évolue entre la fin du Moyen Âge et l'époque contemporaine.

Historique des recherches

Le site du Malpas est exploré dès le XIX^e siècle, puisqu'en 1848 A. Allmer signale la découverte d'un autel, dans la chapelle Saint-Gervais située sur le rebord oriental du plateau, daté entre 150 et 250⁷ et dédié à une déesse topique du nom de Soïo. Les sondages réalisés à cet emplacement en 1997, par O. Darnaud, G. Dal-Pra et J.-C. Courtial, confirment que cette découverte a été suivie de fouilles, car l'ensemble des couches apparaissaient remaniées à l'exception d'un niveau du Bronze final III⁸.

En 1953 et 1955, A. Blanc procède à deux petits sondages, non documentés, en arrière du rempart. En 1958, ce secteur fait l'objet d'un examen de plus grande ampleur par A. Blanc et J.-J. Hatt (fig. 4). Cette tranchée (sondage 1), de 4,5 m x 10 m, fournit un mobilier abondant et surtout la première documentation concernant la stratigraphie du site. Cette coupe relevée, en arrière du rempart, a longtemps servi de référence pour le site et même pour l'âge du Fer de la moyenne vallée du Rhône. La stratigraphie s'élève sur trois mètres dont deux couvrant, d'après les auteurs, l'intégralité du Premier âge du Fer. Trois couches différentes ont pu être individualisées pour cette période, malheureusement aucun

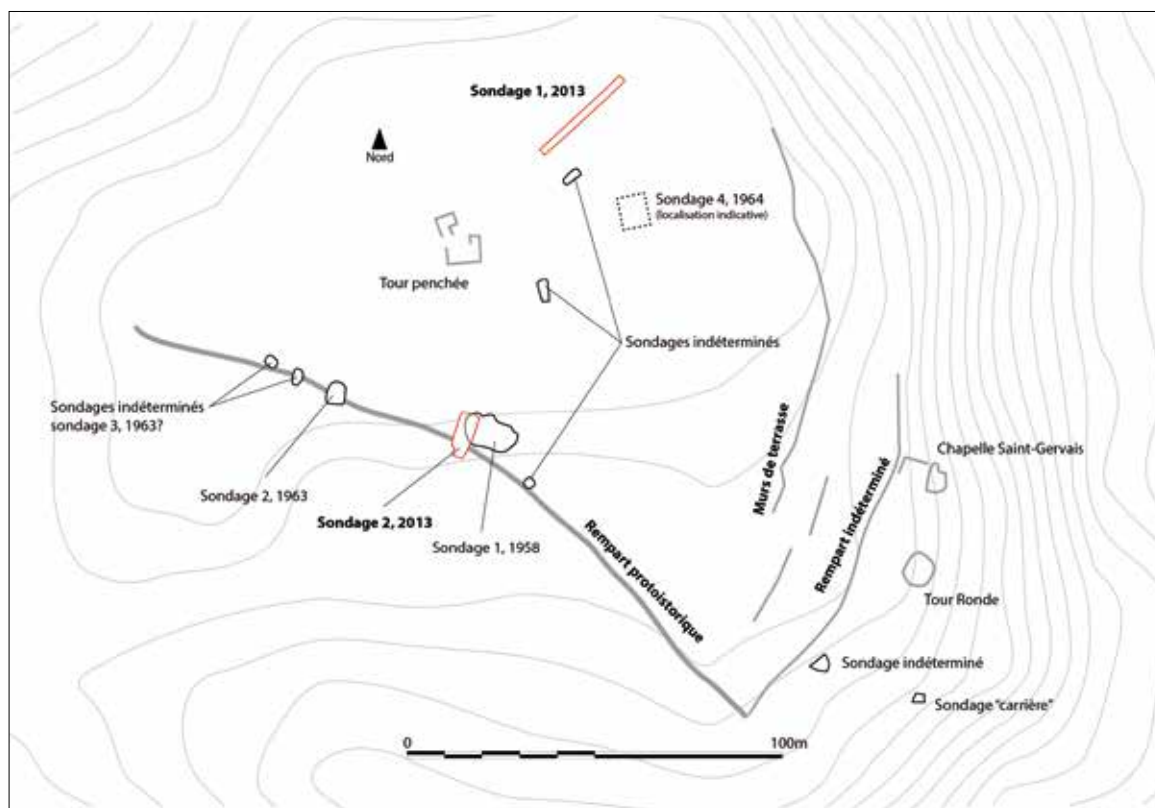


Fig. 4. Topographie du promontoire du Malpas à Soyons et localisation des sondages anciens et conduits en 2013 (DAO P. Dutreuil).

7. *ILN Valence*, 70.

8. Courtial 1999 ; Courtial 2001.

niveau d'occupation n'a été reconnu à l'époque des fouilles bien que plusieurs foyers soient signalés dans cette coupe. Ces trois couches sont décrites comme un horizon datant de la transition Bronze-Fer (Niveau 7), un autre daté de la fin du VI^e/début V^e s. (Niveau 6) et enfin un de la transition entre le premier et le Second âge du Fer (Niveau 4)⁹. Un troisième niveau constitué d'une couche de cailloutis stérile est interprété comme un abandon temporaire du site avant une occupation durant La Tène (Niveau 2) où sont distinguées une couche d'occupation et une de destruction. Cet horizon se développe sous la terre végétale contenant des céramiques de la période romaine et du début du Moyen Âge (Niveau 1).

Entre 1960 et 1965, la S.A.C. (Section Archéologique Crouzet) réalise les sondages 2 et 3 le long du rempart, dans le but de suivre son tracé. Il n'existe aucune information concernant le sondage 3 si ce n'est la mention de "couches inversées par le nivellement du plateau" par P. Vallette. Le sondage 2 est repris en 1964 et documenté. Entre 1964 et 1965 un quatrième sondage de plus grande emprise (60 m²) est ouvert à l'est de la Tour Penchée le long d'un pierrier. Un relevé en plan nous montre le niveau d'apparition de constructions en pierre sèche, à environ un mètre de profondeur, où se sont arrêtés les fouilleurs. Ces substructions sont alors datées du début du V^e s. a.C. On observe des bâtiments quadrangulaires de part et d'autre d'une voie d'environ trois mètres de large, parcourue en son centre par un caniveau en pierre couvert de dalles. Le sondage 1 livre également un alignement de pierres "encadrant" une lentille de loess qui pourrait bien être un sol d'habitat. Mentionnons encore un sondage non documenté mais attesté par du mobilier conservé au Musée de Soyons, effectué en 1979 sur le rebord oriental du Malpas à proximité du front de taille d'une ancienne carrière. Ce matériel est composé de céramiques du Premier âge du Fer, de La Tène finale et surtout de l'Antiquité tardive¹⁰.

Les premières occupations du site: Le Néolithique moyen et le Bronze final IIIb

Les premiers indices de présence humaine sur le site correspondent à une occupation du Néolithique moyen (Chasséen). La découverte de quelques éléments céramique et lithiques attribuables à cette séquence chronologique attestent pour le moins d'une fréquentation du site à cette période. Cependant aucun niveau ou structure anthropique n'a pu être associé à cette phase, l'essentiel du mobilier archéologique ayant été mis au jour en position secondaire, notamment dans les niveaux de l'âge du Fer. C'est le cas d'une petite hache en roche verte alpine qui a été découverte en position secondaire dans un niveau du V^e s. a.C. lors des sondages conduits en mars 2013 à l'aplomb du système défensif hallstattien¹¹.

Par la suite le site semble connaître une occupation relativement marquée au cours du Bronze final IIIa et b. Un important corpus céramique correspondant à cette période a été mis au jour lors des différentes interventions menées sur le site depuis les années 1950 en de multiples points du promontoire¹².

Ces occupations anciennes ont pu être documentées en 2013 par la fouille d'un niveau d'érosion (US 02-16)¹³ situé à la base de la séquence stratigraphique dans le sondage 2. Sa fouille a révélé un modeste assemblage céramique, très fragmenté, attribuable au Bronze final IIIb (fig. 10). Quelques tessons en position secondaire, également attribuables à cette période ont en outre été mis en évidence lors de la fouille de niveaux plus récents dans les sondages 1 et 2. La distribution spatiale de ces éléments atteste d'une importante occupation du site au cours des étapes moyenne et récente du Bronze final. Sa structuration doit être caractérisée et la présence d'un système défensif attestée mais son extension géographique à l'ensemble du promontoire au Bronze final IIIb permet la comparaison avec d'autres sites de hauteur proches ayant livré les stigmates plus ou moins marqués d'occupations au cours des mêmes séquences chronologiques sur le versant oriental du Massif Central. Parmi les exemples les mieux et plus récemment documentés, il faut citer les occupations de Gras "Castelas de Baravon"¹⁴ ou Saint-Martin-d'Ardèche "Ranc Pointu"¹⁵, toutes deux situées en Ardèche méridionale. Au nord de Soyons, ces occupations se font plus rares le long de la frange rhodanienne du Massif Central, notamment pour le

9. Le niveau 5 est décrit de manière confuse comme une «surface aménagée en briques d'argile cuites par le feu» interprétée comme un foyer (Blanc & Vallette 1958), puis comme «une couche de destruction partiellement calcinée (Hatt 1959).

10. Gilles 2011, 326-329.

11. Objet complet actuellement en cours d'étude par E. Thirault (Paleotime, UMR 5608)

12. Dutreuil & Gilles à paraître.

13. La numérotation des US et des structures comporte un premier chiffre qui identifie le numéro du sondage puis un second qui indique le numéro d'US ou de structure. Ainsi l'US 02-16 correspond à l'US 16 du sondage 2

14. Gallet *et al.* 1986.

15. Durand 1996.

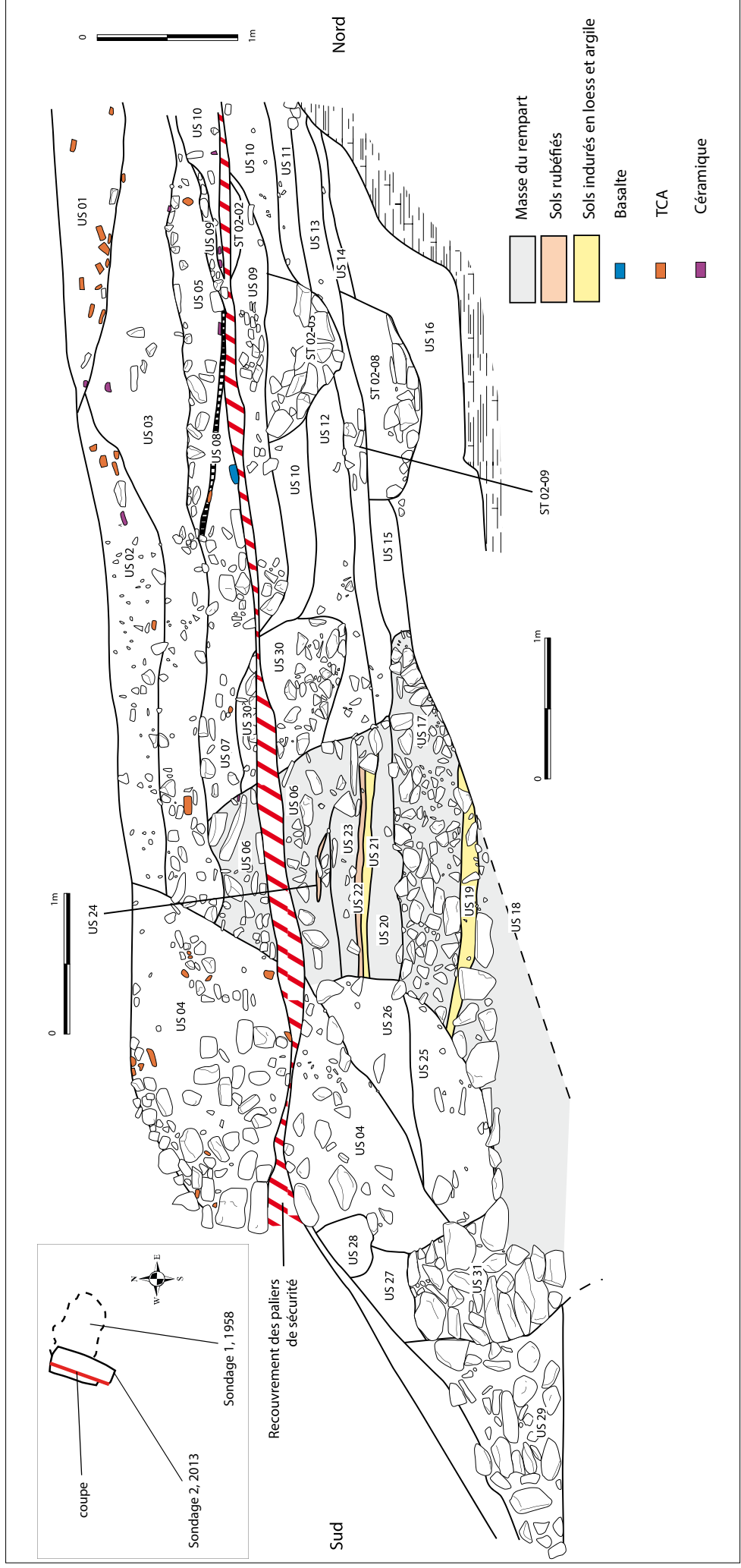


Fig. 5. Relevé de la coupe de référence du sondage 2 (DAO P. Dutreuil).

Bronze final IIIb. Il faut cependant signaler le site de Courzieu “Le Châtelard” dans le Rhône¹⁶ étudié par Fanny Granier et dont les fouilles anciennes ont révélé la présence d’une occupation attribuable à l’étape moyenne du Bronze final (Bronze final IIb et/ou IIIa). Pour tous les cas identiques recensés sur la frange orientale du Massif Central aucun système défensif n’a pu être clairement attribué aux étapes moyenne et/ou récente du Bronze final.

UN HABITAT FORTIFIÉ AU HALLSTATT FINAL

Le système défensif

Le rempart protohistorique de Soyons avait déjà été documenté en 1958 par la conduite d’une coupe perpendiculaire à son axe¹⁷. Un modeste rempart d’un mètre de large à double parement de blocs de calcaire et à masse loessique avait alors été identifié et associé à l’occupation attribuable au Hallstatt final.

La reprise de cette coupe en 2013 (sondage 1) a permis d’effectuer quelques observations et de modifier l’appréciation globale de la structure défensive (fig. 5).

Le rempart en lui même est fondé sur un niveau constitué de colluvions (US 02-16) ayant livré un assemblage céramique attribuable Bronze final IIIb. Ce niveau de base, constitué par l’érosion des sols d’occupations antérieurs au Premier âge du Fer, constitue un terminus *post quem* à l’érection du rempart. Le premier aménagement correspond au niveau de fondation du rempart (US 02-18). Constitué de limon loessique et de blocs de calcaire, il sert d’assise de réglage à l’aménagement du système défensif et avait déjà été identifié comme tel en 1958. Il n’est cependant pas exclu que cet aménagement constitue également un premier état du rempart comme pourrait le confirmer la présence d’un niveau de circulation (US 02-19) aménagé sur la partie sommitale de l’US 02-18 et constitué d’un plaquage de limon loessique et d’argile. La présence d’un parement constitué de blocs de calcaire aménagé sur la face externe de l’US 02-18 (fig. 6) pourrait



Fig. 6. Vue du parement externe de l’état initial du rempart hallstattien (cl. F. Delrieu).

16. Delrieu *et al.* 2012, 23.

17. Dutreuil & Gilles 2013.

également conforter l'hypothèse de l'existence d'un premier état du rempart avec la mise en place de l'US 02-18. La reprise du système défensif au cours du XVII^e s. et la destruction de la partie externe du rempart hallstattien (US 02-04, 02-25, 02-26 et 02-31) ne permet cependant pas de trancher entre ces deux hypothèses. Les éléments de datation correspondant à cet aménagement sont pour l'heure rares et il semble possible d'attribuer chronologiquement ce premier aménagement défensif à une séquence comprise entre le Bronze final IIIb et le Hallstatt final.

Par la suite le rempart est rehaussé une première fois par l'apport massif de blocs de calcaire (US 02-17). Cet aménagement est à nouveau surmonté par un niveau de circulation particulièrement induré, constitué de différents apports de limon loessique et d'argile (US 02-20, 02-21, 02-22 et 02-23). Un de ces apports (US 02-22) est rubéfié en profondeur sans qu'il soit possible de déterminer l'origine de la combustion ayant entraîné l'apparition de ce stigmate ni a fortiori sa représentativité à l'échelle du système défensif. La présence de ces quatre apports de matériaux semble devoir correspondre à autant de réfections du système de circulation desservant la partie sommitale de la courtine. Le rempart est finalement exhaussé une dernière fois par un apport de limon loessique et de blocs de calcaire (US 02-06). La présence d'une lentille rubéfiée (US 02-24) localisée dans la masse de cet aménagement semble pour l'heure difficile à interpréter (lambeau de sol de circulation, aménagement ponctuel...). L'ensemble des différentes phases de rehaussement du rempart postérieures au premier état d'aménagement (US 02-18 et 02-19) sont en connexion stratigraphique directe avec des niveaux d'occupation attribuables au Hallstatt final. Il est donc évident qu'il faille attribuer ces différents aménagements à cette séquence chronologique.

Ce système défensif semble donc fondé au cours du Premier âge du Fer et connaît une phase de fonctionnement et réaménagement marquée à la fin du Hallstatt final. Il semble finalement abandonné au cours du V^e s. a.C. comme l'atteste la présence d'un niveau d'éboulement (US 02-30) qui scelle un niveau d'occupation du Hallstatt final (US 02-12) et contre lequel se développent les différents niveaux d'occupation attribuables à La Tène D (US 02-7 à 02-10).

Le système défensif hallstattien du Malpas est donc caractérisé par la présence d'un parement constitué de blocs de calcaire (au moins pour son état de fonctionnement initial), par l'aménagement de sols¹⁸ dédiés à la circulation sur la partie sommitale de la courtine et par des rehaussements successifs. Ces derniers aménagements pourraient être liés à l'exhaussement des niveaux d'occupation situés à l'arrière du système défensif alimenté par l'activité érosive sur le versant et par l'accumulation sédimentaire induite par une occupation dense et prolongée¹⁹. Enfin l'ensemble des matériaux constituant cette fortification est d'origine locale, le calcaire, le limon loessique et l'argile se trouvant aisément dans un rayon de quelques centaines de mètres autour du site. Ces différents éléments ne trouvent que peu de parallèles localement puisque la totalité des remparts hallstattiens documentés à proximité de la moyenne vallée du Rhône sont systématiquement composés de pierres sèches et dotés de parements interne et externe²⁰. L'utilisation de limon loessique en association avec un parement constitué de blocs de pierre dans la construction d'un système défensif hallstattien n'est cependant pas une nouveauté. Il est ainsi possible de citer le cas de Merri "Le Camp de Bierre" en Normandie²¹ qui présente cette configuration au Hallstatt final. L'aménagement de niveaux de circulation sur le toit de la courtine est rarement mis en évidence de manière incontestable du fait de l'érosion des parties hautes du système défensif. Plusieurs cas de niveaux de circulation localisés en arrière des remparts sont cependant bien attestés mais généralement attribués à l'étape moyenne du Bronze final comme pour l'éperon barré d'Igé "Le Crochemélier" dans l'Orne²². Enfin l'aménagement d'un rempart doté du seul parement externe et adossé à un pendage marqué est également bien attesté au "Puech de Mus" en Aveyron à la fin du V^e s. a.C.²³. Le rempart hallstattien du Malpas semble donc trancher nettement avec les systèmes défensifs contemporains documentés à proximité de la moyenne vallée du Rhône. Il présente en cela une singularité qui ne trouve de parallèles que plus au nord ou à l'ouest, dans des zones attachées, pour le Hallstatt final, à des contextes culturels différents.

18. Systématiquement constitués de limon loessique et d'argile.

19. Information orale de Jacques-Léopold Brochier (CAPBA Valence).

20. Delrieu *et al.* 2012.

21. Delrieu & San Juan 2011, 65-67.

22. Delrieu 2013, 138.

23. Gruat *et al.* 2003.

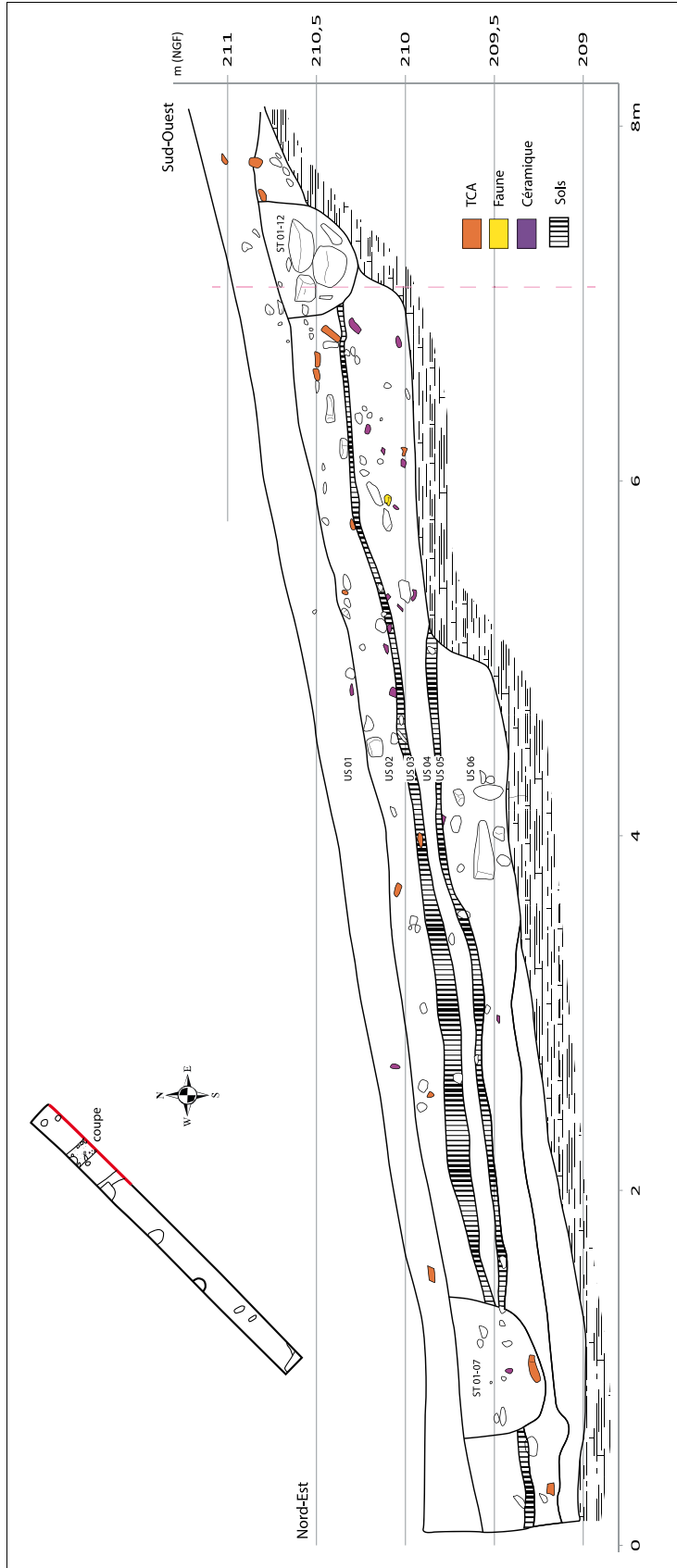


Fig. 7. Relevé de la coupe de référence du sondage 1 (DAO P. Dutreuil).

L'habitat : chronologie, extension et structuration

Des bâtiments en pierres sèches avaient pu être observés en 1964²⁴. Ils étaient structurés autour d'une voie dotée d'un caniveau central. Ces bâtiments n'ont pas été retrouvés en 2013 et restent, pour l'heure, non datés. Cependant les sondages conduits en 2013 ont mis en évidence une occupation du site importante au Hallstatt final. Le sondage 1 a livré deux terrasses, dont au moins une existait au Premier âge du Fer, et un niveau de circulation fouillé sur environ 3m² et suivi en coupe sur cinq mètres de longueur (US 01-05). Ce niveau de sol en cailloutis et un trou de poteau (ST 01-11) démontrent que des terrasses creusées dans le rocher ont été utilisées pour asseoir l'habitat et non pour une mise en culture (fig. 7). Dans le sondage 2 (fig. 8), en arrière du rempart, trois niveaux attribuables au Hallstatt final ont pu être fouillés sur une dizaine de m² (US 02-11 à 02-15). Ces trois séquences représentent une puissance sédimentaire d'environ un mètre et le hiatus stratigraphique entre les niveaux du Hallstatt final et de La Tène finale prouvent que la sédimentation est d'origine anthropique. L'explication à cette accumulation rapide pourrait être la présence de bâtiments en terre crue. La technique est connue sur le site contemporain de Romans-sur-Isère (Durand et Franc dans ce volume) distant d'environ 20 km. Les couches du ^{ve} s. a.C. du sondage 2 ont livré un niveau, séparé en deux espaces par un alignement de blocs interprété comme un solin (ST 02-09), avec d'un côté une plaque de foyer (ST 02-05) et une zone rubéfiée, et de l'autre côté, probablement l'espace extérieur, une zone de rejet cendreuse (fig. 9). Dans la couche inférieure, correspondant à la première occupation du Hallstatt final, un petit fossé (ST 02-08) dont la fonction reste indéterminée doublait le rempart côté intérieur. Cette première occupation recèle des fragments d'amphore massaliète micacée et survient donc au plus tôt



Fig. 8. Vue du sondage 2 depuis le nord (cl. F. Delrieu).

24. Dutreuil & Gilles 2013.

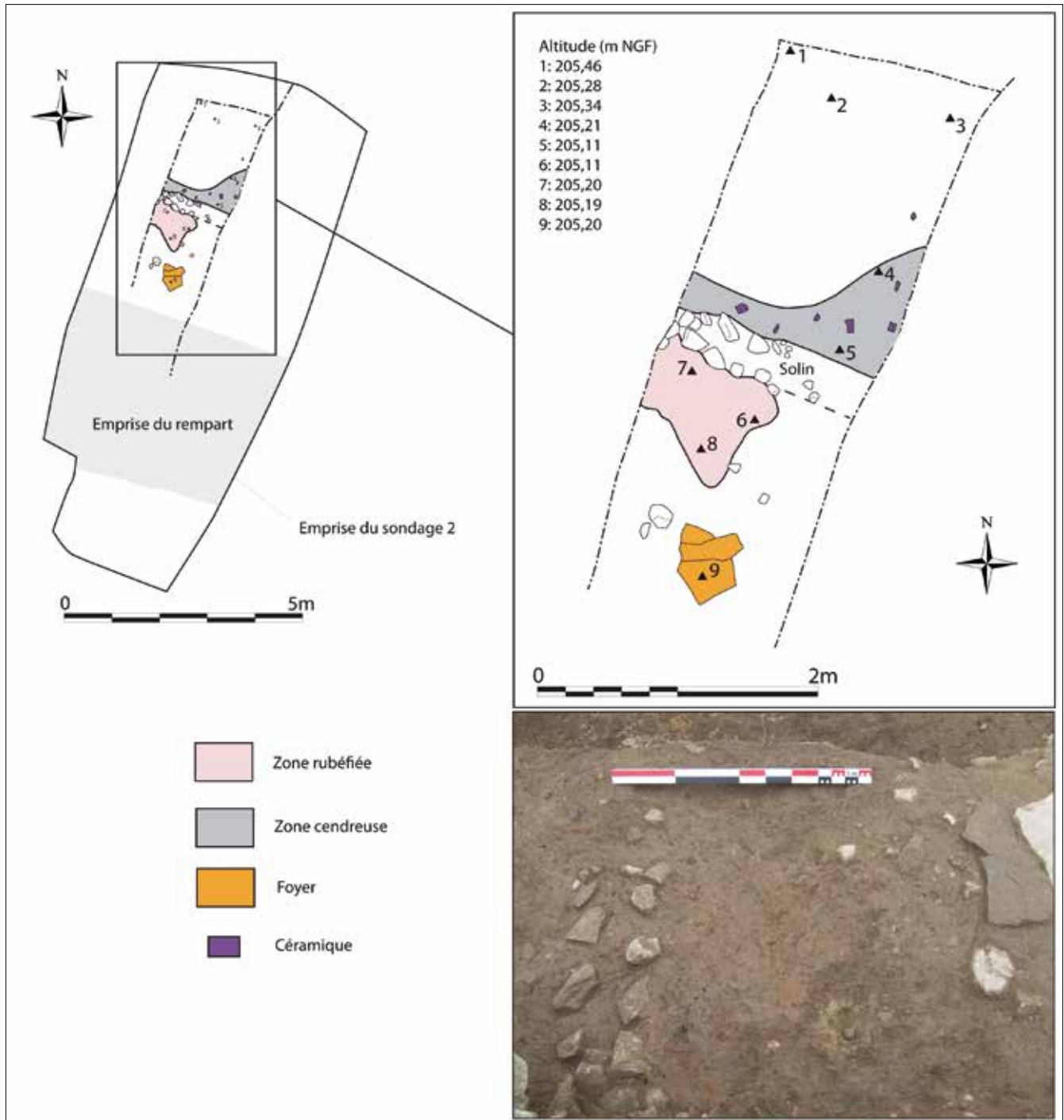


Fig. 9. Relevé en plan d'un niveau d'occupation du Hallstatt final en arrière du rempart mis au jour dans le sondage 2 (DAO P. Dutreuil).

en 500 a.C.²⁵. Il est plus difficile de proposer une date pour l'abandon du site. On sait que le site de plaine est occupé à la fin du Hallstatt final²⁶, mais le mobilier métallique manque sur le Malpas pour attester une occupation à cette période et la céramique n'est pas suffisamment caractéristique pour pouvoir trancher. Il semble cependant que l'occupation hallstattienne du promontoire ait été de courte durée, probablement moins d'un siècle.

Le mobilier associé

La céramique

La céramique non tournée est majoritaire : 286 fragments soit 85 % de la céramique des niveaux hallstattiens. La céramique d'importation représente 52 fragments soit 15 % du total (fig. 10).

La céramique non tournée (43 individus) présente les formes caractéristiques du Hallstatt final qui sont les pots à profil sinueux et surtout les formes basses, dont les jattes à bords rentrant, qui composent la majorité des profils des corpus de la période. Le faciès est clairement septentrional. Les principaux ensembles de comparaisons sont Lyon "Vaise"²⁷, "la Fosse des Joncs" à Tournus²⁸, Magneux-Hautes-Rives²⁹. À proximité, en moyenne vallée du Rhône, plusieurs sites du Hallstatt final fouillés récemment ont livré des ensembles très proches de celui du Malpas : Tournon-sur-Rhône³⁰, Romans-sur-Isère³¹, Crest "Bourbousson 1"³². Le Malpas s'insère parfaitement dans l'ensemble moyenne vallée du Rhône-Val de Saône évoqué par J.-M. Treffort. Certains tessons présentent une pâte très micacée qui lui donne un aspect cuivré brillant. On peut tout de même remarquer la quasi absence de jattes à profil en S (un exemplaire) généralement associées à la phase la plus récente du Hallstatt final.

La céramique d'importation du Malpas est composée de la triade méridionale classique des sites du Hallstatt final : amphore massaliète, céramique claire peinte, céramique grise monochrome. Les amphores massaliètes et la céramique grise monochrome occupent la première place au sein des importations (40 % chacune). Deux bords d'amphore massaliète à pâte micacée sont attribuables aux type 3 et 3/5 de Michel Py. La présence d'amphore à pâte micacée dans les premiers niveaux du Hallstatt final place l'occupation du site au plus tôt en 500 a.C. La proportion de céramique grise monochrome est beaucoup plus importante que sur un site comme Lyon, sans doute à cause de la proximité des centres de productions dans la basse vallée du Rhône³³. Une forme de la série 2 de Arcelin datée de 575/400 a.C. est représentée ainsi qu'un couvercle (GR-MONO 16b) dont le seul parallèle connu est à Lattes pour une datation 525/425 a.C. La sédimentation très rapide en arrière du rempart dans le sondage 2 a protégé les tessons des altérations, l'enduit noir ou brun de la céramique grise monochrome est exceptionnellement bien conservé sur la plupart des tessons. Le corpus des importations méridionales est complété par de la céramique à pâte claire peinte. Elle est produite à partir de la fin du VI^e s. a.C. et largement diffusée au V^e s. a.C. Un lieu de production est connu au Pègue (Drôme) à quarante kilomètres au sud de Soyons³⁴.

Un seul tesson de céramique tournée illustre les importations septentrionales. Il s'agit d'un fragment de carène cannelée appartenant à une jatte, la forme la plus courante pour ces productions. Des classifications permettant de différencier les productions du début et de la fin du Hallstatt final ont été faites par Bauer³⁵ mais le fragment dont nous disposons ne permet pas d'attribution précise.

Nous sommes donc sur un site de culture hallstattienne qui semble très fortement impliqué dans le réseau commercial méridional.

25. Sourisseau 1997.

26. Occupation attestée pour La Tène A1.

27. Bellon 1992.

28. Perrin 1974.

29. Treffort 2009.

30. Information Guillaume Maza.

31. Le Nézet-Celestin 2009.

32. Treffort 2002.

33. Arcelin-Pradelle 1984.

34. Lagrand & Thalmann 1973.

35. Bauer & Bearat 1994.

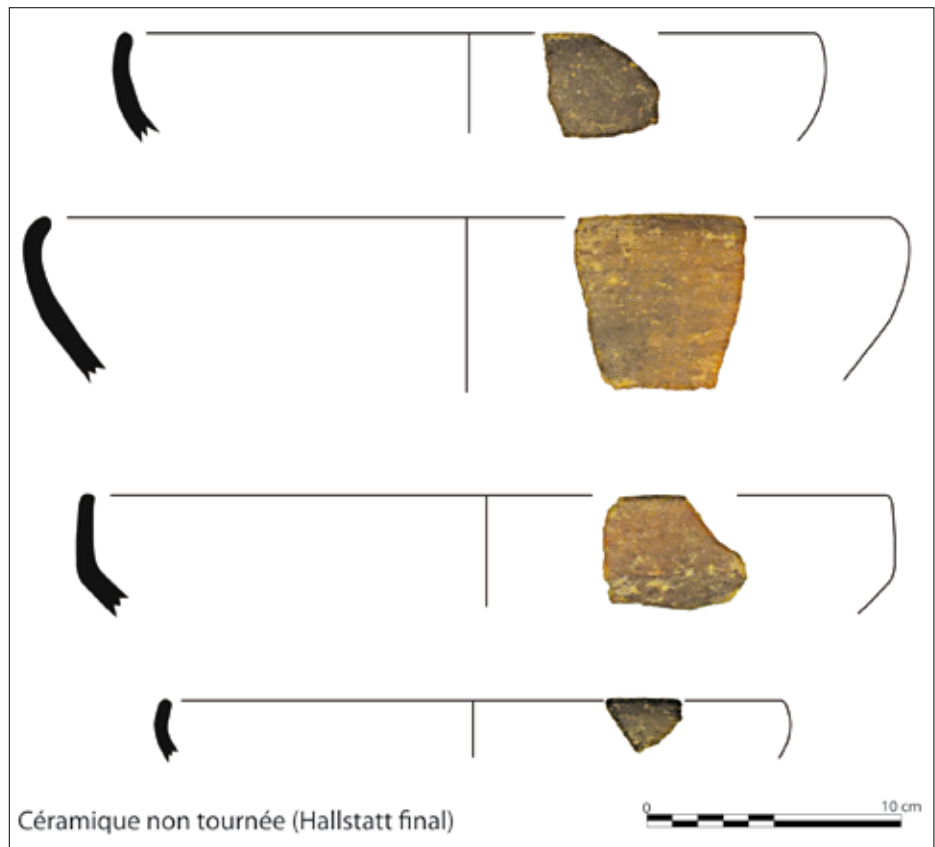
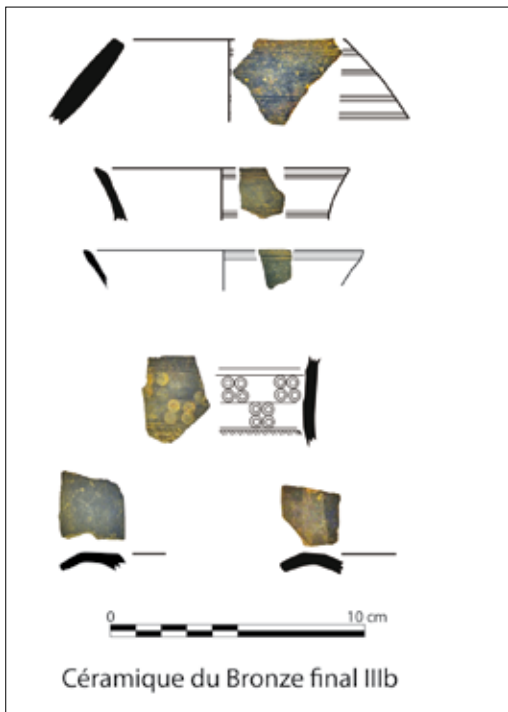
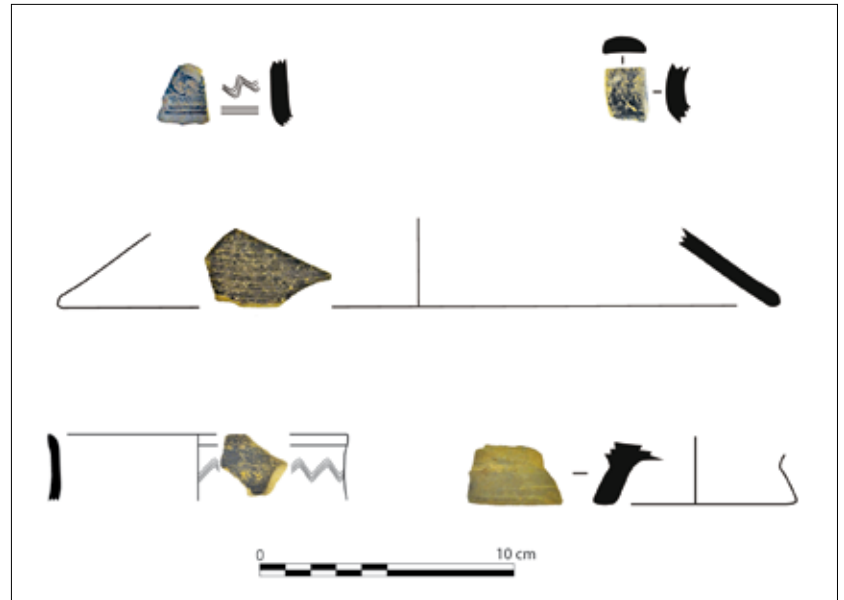
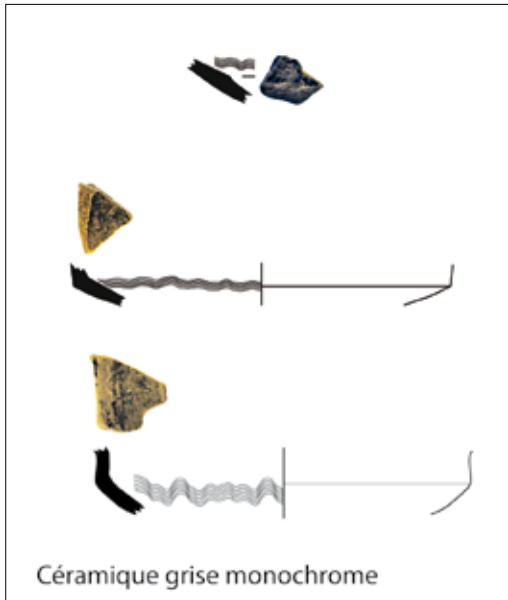
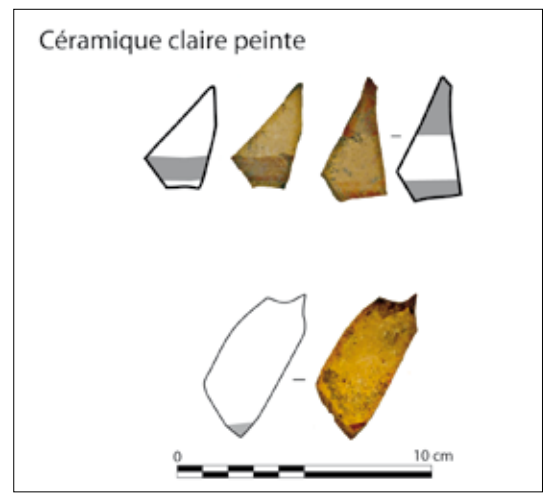
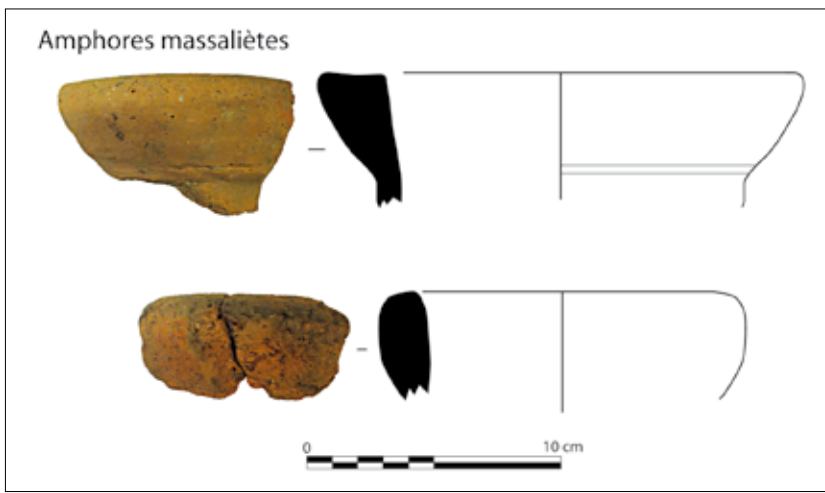


Fig. 10. Mobilier céramique du Bronze final III et du Hallstatt final mis au jour lors des sondages de 2013 (DAO et dessin P. Dutreuil).

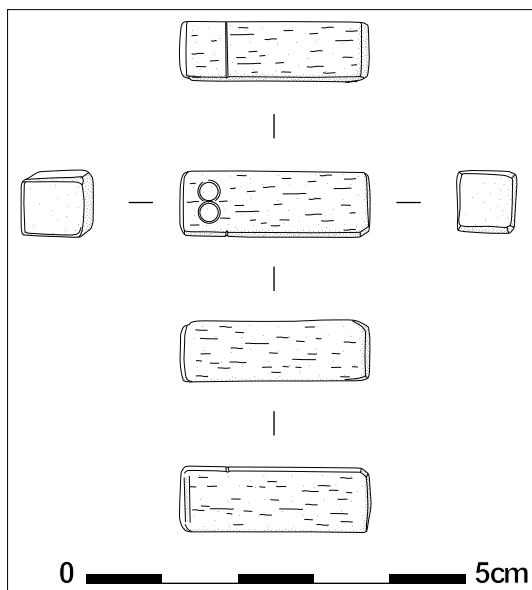


Fig. 11. Dé en os du Hallstatt final mis au jour en 2013 (DAO et dessin S. Carrara)

Le petit mobilier

L'*instrumentum* issu des niveaux hallstattiens demeure rare. Aucun élément chrono-typologique n'est présent parmi les quatre objets mis au jour lors de la fouille du sondage 2, réalisé sur un tronçon du rempart. Une tige de fer, de section carrée et appointée à l'une de ses extrémités, pourrait correspondre à une pointe de clou ou à une soie d'outil indéterminé. Un petit fragment de tôle en alliage cuivreux reste indéterminé. Un anneau en alliage cuivreux de grandes dimensions (31 mm de diamètre) peut recouvrir différentes fonctions liées au transport ou au domaine personnel. Un dernier objet est plus exceptionnel. Il s'agit d'un élément taillé dans de l'os, de forme parallélépipédique, dont les différentes faces sont parfaitement exécutées (fig. 11). Les angles des deux petits côtés ont été adoucis par découpe et polissage. Tout porte à croire que nous sommes ici en présence d'un objet fini ou en court de finition et non d'une chute liée au travail de l'os. Il pourrait s'agir d'un dé, mais on note cependant l'absence d'une numérotation sur les six faces. Seules deux ocelles sont visibles sur l'un des grands côtés et une incision présente sur une autre des faces pourrait apparaître comme un tracé de découpe. Ce type d'élément de jeu demeure rare en contexte hallstattien et laténien A. On peut cependant citer deux exemplaires à Lyon mis au jour sur le sol d'un atelier vers 500-450 a.C.³⁶ et la découverte ancienne d'un dé parallélépipédique en pierre dans un tumulus de Magny-Lambert, signalé par J. Déchelette³⁷.

La faune

Le mobilier osseux apparaît très fragmenté mais présente un bon état de conservation général, quelle que soit la période, autorisant l'observation des stigmates de surface. Les effectifs déterminés sont au final relativement faibles et la faune se résume à la triade domestique classique (fig. 12). La structure St. 02-08 et les US 01-06, 02-12, 02-13, 02-14, 02-15 et 02-17 livrent un petit ensemble pour le Hallstatt final.

| Taxon/phase | Hallstatt final |
|--------------------------|-----------------|
| <i>Bos taurus</i> | 4 |
| <i>Sus domesticus</i> | 7 |
| Caprinés | 13 |
| NR déterminé | 24 |
| Mammifère grande taille | 18 |
| Mammifère taille moyenne | 27 |
| Indéterminés | 1 |
| NR total | 70 |

Fig. 12. Comptage des restes osseux par taxon pour le Hallstatt final (NR : nombre de restes).

La taille du lot n'autorise pas pour l'instant une étude statistique des proportions au sein de cette triade pour le Hallstatt final. L'examen de la surface des os ne révèle pas de traces de découpe et seulement quelques traces de charognage par un Carnivore, voire un porc. On ne peut que constater la prédominance des restes de Caprinés, parmi lesquels on note en outre la présence de la chèvre (*Capra hircus*) à côté du mouton (*Ovis aries*). Pour le porc, on note dans les niveaux du Hallstatt final plusieurs éléments squelettiques de fœtus, qui suggèrent opportunément un élevage de ces animaux sur place. Quelle que soit l'espèce, la répartition squelettique des restes, qui privilégie les os longs des membres, indique qu'il s'agit essentiellement de déchets de consommation alimentaire. On relève par ailleurs la gracilité marquée des ossements de bœuf, classique pour l'âge du Fer, mais qu'on ne peut malheureusement pas traduire par des données ostéométriques, compte tenu de la fragmentation importante du matériel. De même, toute comparaison avec d'autres ensembles régionaux semble prématurée. Tout au plus peut-on souligner la proximité des conditions

36. Carrara 2009 ; Carrara *et al.* à paraître.

37. Diliberto & Lejars 2013.

taphonomiques avec celles du site du Bois Sorbier à Bourg-Saint-Andéol plus au sud, où on note un bon état de conservation général, une fragmentation poussée des restes, et la rareté des traces de charognage et de combustion³⁸.

L'OCCUPATION DU SITE À LA TÈNE FINALE

Le système défensif

Le rempart hallstattien semble encore en élévation lorsque débute l'occupation laténienne du promontoire du Malpas. En effet, la dernière phase d'exhaussement du rempart au cours du ^ve s. a.C. (US 02-06) est en connexion stratigraphique directe avec des niveaux d'occupation attribuables à La Tène D (US 02-07 et 02-09 notamment). Il semble donc que le rempart initial ait été réutilisé à des fins défensives et/ou symboliques à la fin du Second âge du Fer. Il est pour l'heure impossible de déterminer si ce système défensif a alors fait l'objet d'une réfection totale ou partielle. Aucun élément défensif aménagé au cours de La Tène D n'a clairement été identifié sur le site du Malpas.

L'habitat : chronologie, extension et structuration

Dans son tiers oriental, le sondage 1 a livré un niveau de remblai d'une épaisseur maximale de 30 cm, aménagé avec des déchets domestiques (vaisselle, amphores, parure, faune) et artisanaux, datés de La Tène D1b/D2a, auquel succède un niveau de circulation constitué de cailloutis, datant au plus tôt de La Tène D2b, associé à un trou de poteau et une fosse. Plusieurs fragments de tuiles à pâte calcaire et siliceuse ont été recueillis et suggèrent l'existence d'une toiture pour certains bâtiments. Ces niveaux, observés sur sept mètres de long, se prolongent hors emprise du sondage et confirment l'existence d'une occupation du Second âge du Fer en ce point du Malpas alors que le sondage 4, conduit en 1964 et 1965, n'avait pas livré de matériel laténien.

La stratigraphie relevée dans le sondage mené en 1958 révélait deux couches clairement attribuées à La Tène, décrites comme un sol associé à un solin de calcaire et un foyer aménagé à partir de panses d'amphores italiques, auquel succède un nouveau niveau d'occupation caractérisé par une destruction engendrée par un incendie³⁹. L'occupation laténienne est conservée, en arrière du rempart, sur un peu moins d'un mètre d'épaisseur et est répartie en quatre couches successives. Un premier niveau, succédant à l'occupation hallstattienne, daté de La Tène D1b/D2a, est associé à un foyer aménagé à partir de fragments de panses de dolia, un fossé et une fosse dont les comblements s'insèrent dans la même fourchette chronologique. Toutefois, aucun solin ou sol comparable à celui décrit en 1958 n'a été identifié. Une fois le fossé comblé, un nouveau niveau d'occupation, daté de La Tène D2b, est aménagé. Sur une dernière couche riche en blocs, s'appuyant contre le rempart, se développe un mince horizon rubéfié pouvant correspondre au niveau de destruction décrit par J.-J. Hatt. Ces niveaux laténiens apparaissent sous les couches remaniées mêlant des blocs de calcaire à du mobilier se rapportant, pour partie, à l'Antiquité tardive et déjà mentionnées par A. Blanc et J.-J. Hatt.

Le mobilier associé

La céramique

L'occupation de La Tène finale correspond à des niveaux de circulation et de démolition repérés dans les sondages 1 et 2 (fig. 13). Le mobilier céramique réunit l'essentiel des artefacts mis au jour et permet de proposer une datation assez fiable de ces vestiges laténiens. Les arguments chronologiques énoncés reposent principalement sur l'étude des céramiques fines d'importations issues des différents ensembles.

La première phase d'occupation identifiée dans le sondage 2 (US 02-10 et ST. 02-01) a fourni plusieurs fragments de céramiques à vernis noir en provenance d'Italie. On note la présence de six tessons de campanienne A très irisée ainsi que de campanienne C. Parmi les éléments datant, les amphores Dressel 1 de l'Italie républicaine occupent une place importante. Sans surprise pour ces niveaux, ces fragments se rattachent au type Dressel 1A⁴⁰, représenté par trois individus à pâte

38. Durand *et al.* 2012, 34.

39. Hatt 1959.

40. Maza 1997.

| Famille | Catégorie | Sondage 1 | | | | Sondage 2 | | | |
|----------------|------------------------|-----------|-----|---------|-----|-----------|-----|---------|-----|
| | | Phase 1 | | Phase 2 | | Phase 1 | | Phase 2 | |
| | | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI |
| Fine | Campanienne A | 1 | 2 | 3 | 1 | 4 | 0 | 0 | 0 |
| | Campanienne C | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 0 | 0 | 0 |
| | Peinte | 8 | 2 | 5 | 1 | 6 | 2 | 3 | 0 |
| | Sigillée italique/Lyon | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Sous-total | | 9 | 4 | 8 | 2 | 17 | 2 | 4 | 0 |
| Commune | Pâte calcaire | 18 | 1 | 0 | 0 | 17 | 1 | 14 | 0 |
| | Fine tournée | 129 | 17 | 56 | 9 | 115 | 15 | 45 | 3 |
| | Mi-fine tournée | 22 | 5 | 20 | 4 | 96 | 15 | 16 | 3 |
| | Mi-fine modelée | 102 | 3 | 21 | 2 | 99 | 2 | 14 | 0 |
| | Modelée grossière | 22 | 0 | 17 | 0 | 26 | 0 | 13 | 1 |
| Dolium | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | |
| Sous-total | | 296 | 26 | 115 | 15 | 353 | 33 | 105 | 7 |
| Amphore | Italique | 61 | 1 | 45 | 0 | 28 | 3 | 23 | 0 |
| Autres | TCA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 |
| TOTAL | | 366 | 31 | 168 | 17 | 398 | 38 | 136 | 7 |

Fig. 13. Comptage de la céramique de La Tène D issue des sondages menés en 2013, classée par sondage et par phase

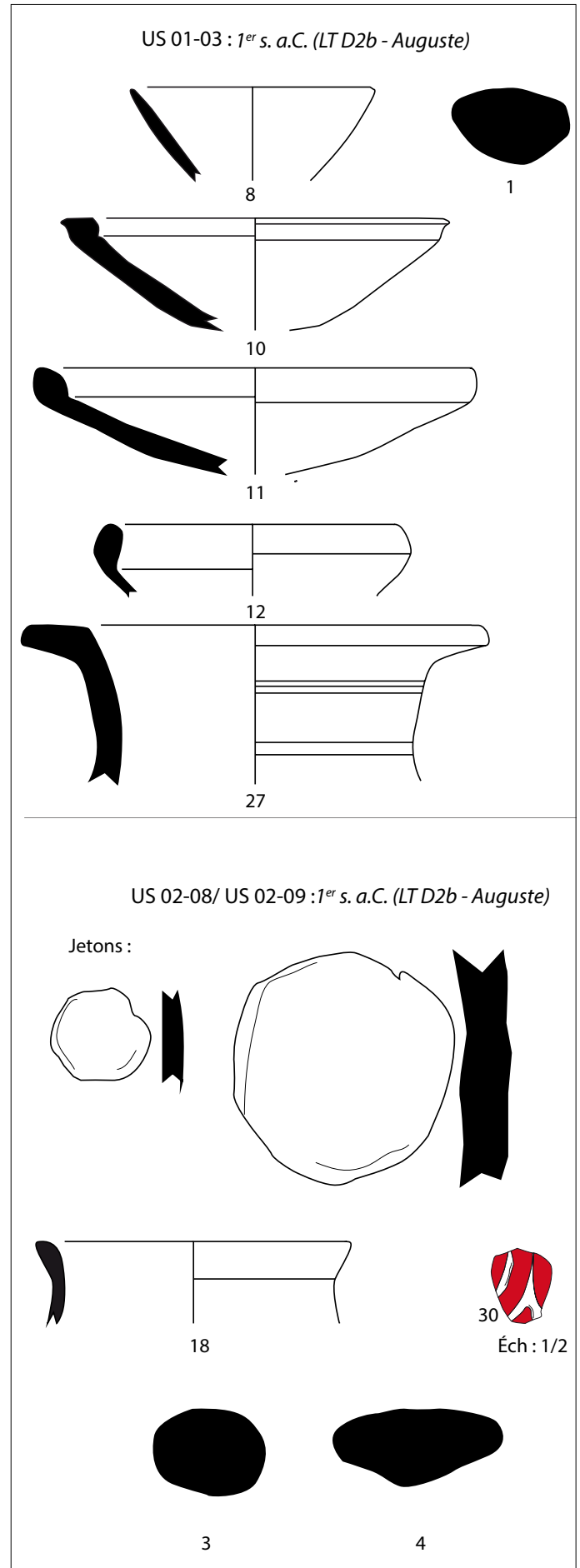
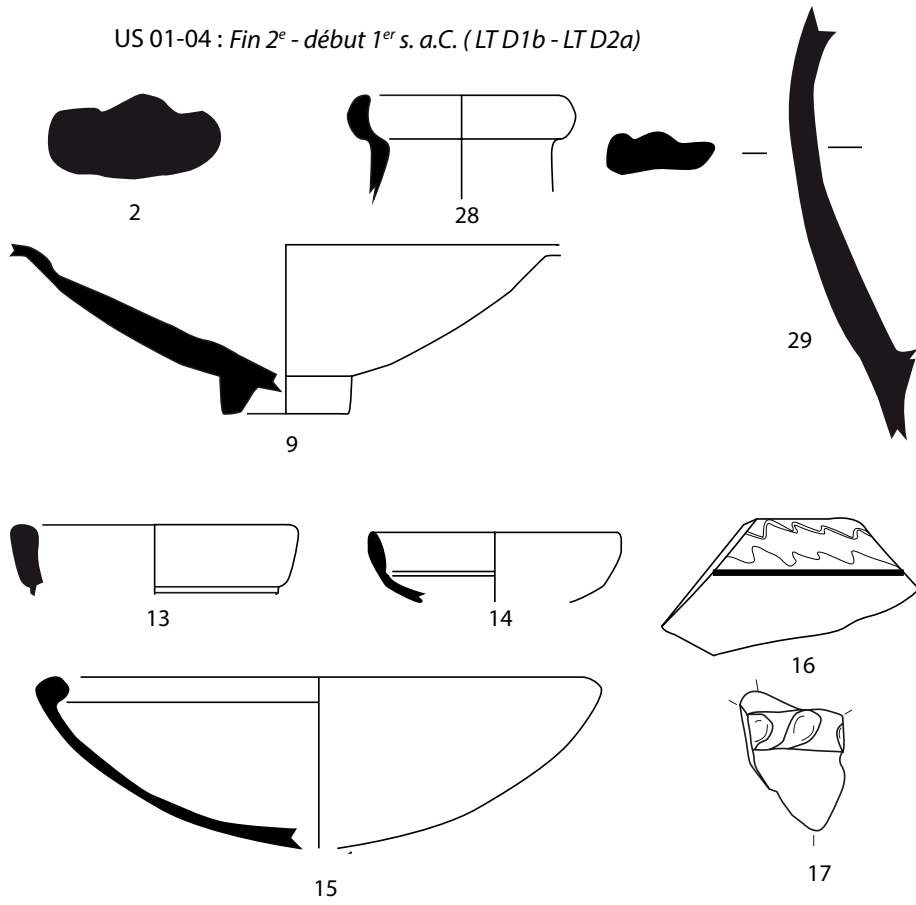
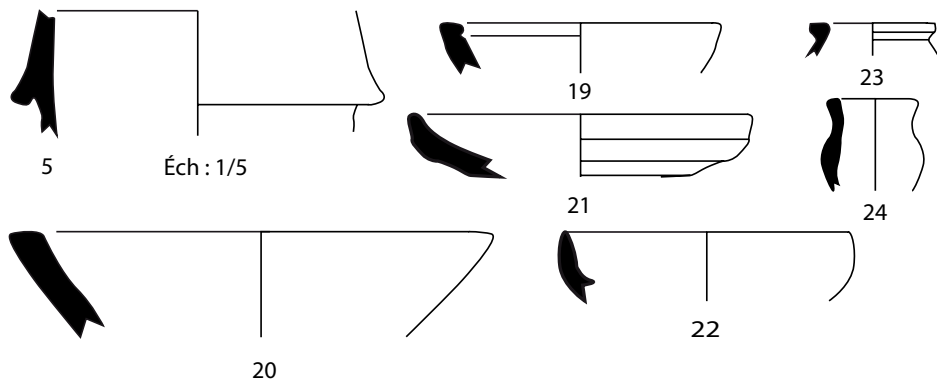


Fig. 14. Amphores de type Albinia Dressel 1A de transition (1-7) ; Campanienne A (8-9) ; Commune non tournée (10-26) ; Céramiques peintes (27-29) ; Sigillée (30), mis au jour lors des sondages de 2013 (DAO et dessin C. Lemaistre).

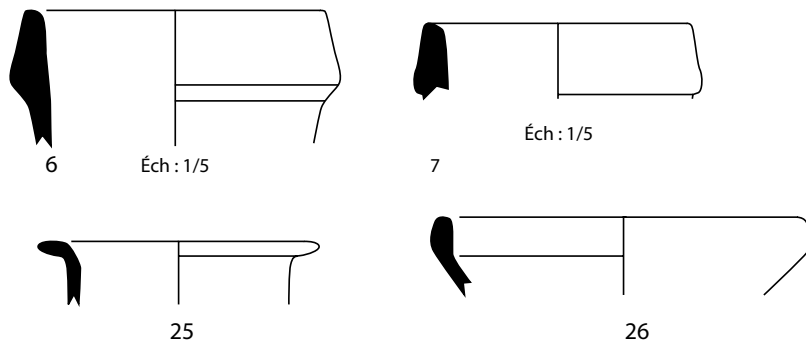
US 01-04 : Fin 2^e - début 1^{er} s. a.C. (LTD1b - LTD2a)



US 02-10 : Fin 2^e - début 1^{er} s. a.C. (LTD1b - LTD2a)



ST02-01 : Fin 2^e - début 1^{er} s. a.C. (LTD1b - LTD2a)



caractéristique des ateliers d'*Albinia* (fig. 14, n°3-7). Les céramiques communes, produites localement, sont représentées par une majorité d'individus à pâte fine ou mi-fine correspondant à des types très classiques pour cette période. Il s'agit pour une large part de jattes à bord rentrant, datées très largement de La Tène D, entre 150 à 10 a.C.⁴¹ (fig. 14, n°19-22). Cette occupation laténienne semble perdurer durant La Tène D2 avec la mise au jour d'un niveau de circulation (US 02-09). Ce dernier a livré un mobilier abondant avec la présence de nombreux tessons d'amphores provenant des ateliers de *Cosa*, *Albinia* et de Campanie, dont deux anses⁴². Quelques fragments de céramiques à pâte claire calcaire, ainsi qu'un fragment de sigillée (fig. 14, n°30)⁴³ et plusieurs restes de *tegulae* sont à signaler.

Sur le versant septentrional du promontoire, le sondage 1 a permis la mise au jour de niveaux d'occupation associés à un abondant mobilier attribuable à La Tène D. A l'instar du sondage 2, deux phases distinctes peuvent être mises en évidence. Le premier niveau d'occupation (US 01-04) a livré plusieurs fragments de céramiques à vernis noir de type campanienne A et C. Un seul individu a pu être identifié. Il s'agit d'un fragment d'assiette de type Lamb. 6⁴⁴. Les tessons d'amphores sont très nombreux avec principalement des panses provenant d'ateliers de Campanie et une anse de Dressel 1A présentant une pâte dite d'*Albinia* (fig. 14, n°2). Les céramiques peintes sont bien représentées avec principalement des formes hautes (pots ou bouteilles) (fig. 14, n°28-29). Enfin, les céramiques communes sont encore une fois fortement représentées par les jattes à bord rentrant mais également par une lèvre d'urne⁴⁵. Les décors digités ou ondés sont également très présents dans cet ensemble (fig. 14, n°16-17). Au cours de la seconde phase d'occupation laténienne, les céramiques à vernis noir de type campanienne A perdurent avec une lèvre de Lamb. 31/33 (fig. 14, n°8). Les amphores républicaines d'*Albinia* sont encore présentes mais en plus faible pourcentage, comparé à la phase précédente. On peut voir apparaître dans cet ensemble des fragments de gros *dolia* de tradition italique ainsi que de *tegulae*. Les céramiques communes sont malgré tout bien présentes avec toujours des profils classiques même si l'on peut noter la présence d'une lèvre d'urne à anse bifide⁴⁶.

L'étude des divers ensembles témoigne donc clairement de la présence de deux phases distinctes. La première présente un faciès céramique propre à la période comprise entre la fin du II^e et le début du I^{er} s. a.C (La Tène D1b-D2a). Cette occupation perdure par la suite au cours de La Tène D2 jusqu'aux prémices de l'époque augustéenne (2^e phase).

Le petit mobilier

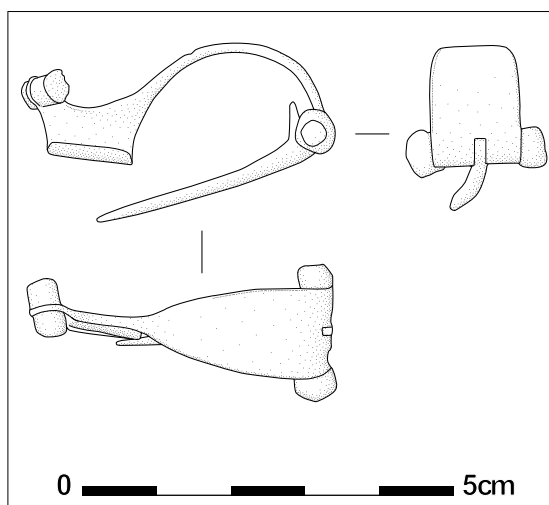


Fig. 15. Fibule type "Alesia" mise au jour en 2013 (alliage cuivreux) (DAO et dessin S. Carrara).

Une dizaine d'objets fragmentaires proviennent des deux sondages ouverts. Plusieurs fragments de tôles issus de l'US 01-04 pourraient se rapporter au travail des alliages cuivreux. Deux anneaux en alliage cuivreux peuvent être associés à différents domaines d'activités liés au transport ou au domaine personnel sans qu'il soit possible de trancher. Une tige de section circulaire, en alliage cuivreux, appointée à l'une de ses extrémités, correspond très vraisemblablement au corps d'une épingle se rattachant au domaine personnel. Une petite aiguille en alliage cuivreux, gracile et de section ovale, conserve partiellement son chas. L'aspect, les dimensions et la finesse de cette aiguille évoquent les exemplaires plus anciens du Hallstatt final, bien connus à Lyon notamment⁴⁷. Il pourrait s'agir ici d'un objet résiduel appartenant à l'occupation de la fin du Premier âge du Fer. Un fragment de plaque en alliage cuivreux présente une surface parfaitement polie et étamée qui suggère l'identification d'un fragment de miroir. Deux objets, mieux conservés, peuvent être rattachés à une typo-chronologie fiable les plaçant parfaitement dans la période Laténienne D. Il s'agit tout d'abord d'une fibule à charnière

41. Arcelin 1979, forme 10.

42. Maza 1997.

43. Maza 2001.

44. Morel 1980 ; Maza 2001.

45. Arcelin 1988.

46. Arcelin 1979, forme 2c.

47. Carrara 2009.

de type “Alésia”, type Feugère 21a1⁴⁸, qui présente un arc lisse inorné de forme triangulaire à ogivale (fig. 15). Le pied redressé est percé d'un orifice permettant la fixation de deux éléments décoratifs cylindriques, perpendiculaires au pied, au moyen d'une goupille ou d'un rivet en fer. Le porte ardillon plein est de forme trapézoïdale ; l'ardillon est maintenu par un axe en fer qui porte et fixe deux petits globules hémisphériques sur ses extrémités. La forme et les dimensions de l'exemplaire de Nages “Les Castels” sont très proches de la fibule de Soyons⁴⁹. Le type qui semble apparaître vers 60-50 a.C. est notamment présent dans les fossés des légions césariennes autour du Mont Auxois⁵⁰. Enfin un fragment de bracelet en verre, de couleur violet foncé et de section triangulaire, correspond à la série 37 de R. Gebhard à Manching, datée de La Tène D⁵¹.

La faune

Les remarques générales exposées pour la faune du Hallstatt final peuvent être reproduites pour le matériel osseux issu des niveaux laténiens. Les US 01-04, 02-10 et 02-11 ont livré des éléments pour la période de La Tène D1b-D2a (1^{re} phase), tandis que les structures ST 02-01, ST 02-03 et les US 01-03 et 02-08 se rapportent à la phase de La Tène D2b (2^e phase) (fig. 16). On note encore, au sein de l'US 02-09, attribuée à La Tène D au sens large, une vertèbre lombaire de bœuf et un fragment d'os coxal de porc, accompagnés par des éléments indéterminés, essentiellement de Mammifères de taille moyenne.

Comme pour le Hallstatt final, il s'agit essentiellement de déchets de consommation alimentaire. Les restes brûlés sont très discrets avec seulement deux occurrences dans les niveaux de La Tène D2b (2^e phase). Pour le porc, on note la présence dans les niveaux de La Tène D1b-D2a (1^{re} phase) d'éléments squelettiques de fœtus, qui suggèrent opportunément un élevage de ces animaux sur place. Enfin, parmi les Caprinés, tous les niveaux laténiens livrent des restes de chèvres aux côtés d'éléments appartenant au mouton, dans des proportions qui semblent relativement équilibrées au vu de la faible taille des échantillons.

L'étude de la faune du site du Malpas se révèle très intéressante pour la région, étant donné la rareté des ensembles de référence et le bon état général de conservation du mobilier osseux. Il est cependant encore trop tôt pour tirer des conclusions sur la seule base des lots issus des sondages, du fait de leur taille notamment.

| Taxon/phase | Phase 1 – La Tène D1b-D2a | Phase 2 – La Tène D2b |
|--------------------------|---------------------------|-----------------------|
| <i>Bos taurus</i> | 8 | 4 |
| <i>Sus domesticus</i> | 18 | 3 |
| Caprinés | 11 | 3 |
| NR déterminé | 37 | 10 |
| Mammifère grande taille | 18 | 6 |
| Mammifère taille moyenne | 37 | 14 |
| Indéterminés | - | - |
| NR total | 92 | 30 |

Fig. 16. Comptage récapitulatif des restes osseux par taxon et par phase pour la Tène D

48. Feugère 1985.

49. Feugère 1985, n° 1406, pl. 108 et p. 299-311.

50. Duval 1974.

51. Gebhard 1989.

CONCLUSION

L'intervention conduite en 2013 a permis de confirmer en partie les observations produites lors des investigations précédentes. Les deux principales phases d'occupation correspondant au Hallstatt final et à La Tène finale ont été confirmées. Ces deux grandes étapes, auxquelles il faut rajouter le Bronze final III, correspondent bien aux trois phases classiques d'occupation des sites fortifiés de hauteur que l'on peut observer ailleurs en Gaule non méditerranéenne.

L'occupation du Bronze final semble débiter dès le Bronze final IIIa mais connaît une nette phase d'acmé au cours du Bronze final IIIb. Elle semble posséder une emprise importante qui correspond à toute la partie sommitale du promontoire soit environ deux hectares. Cette séquence d'occupation demeure pour l'heure difficile à caractériser d'un point de vue structurel mais prend place dans un corpus déjà étoffé d'habitats agglomérés et potentiellement fortifiés localisés le long de l'axe rhodanien. Cette occupation semble s'achever au cours du Bronze final IIIb, aucun élément attribuable au Hallstatt ancien n'ayant pour l'heure été mis en évidence sur le site.

Après un hiatus correspondant au Hallstatt ancien et moyen, le site est ensuite réoccupé de manière intensive au cours du Hallstatt final. Un rempart est érigé au cours du Premier âge du Fer et fonctionne jusqu'à la fin du Hallstatt final. L'habitat se développe dans l'espace ainsi délimité parfois de manière assez dense comme l'atteste la présence de plusieurs niveaux d'occupation attribuables à cette séquence chronologique en arrière du rempart. Le mobilier céramique associé à ces occupations est majoritairement d'origine locale mais l'influence méridionale est significative comme l'atteste la présence d'un forte proportion de céramiques tournées principalement originaires de la basse vallée du Rhône. La présence d'un dé à jouer en os confirme l'intensité des échanges au Hallstatt final entre le site du Malpas et les régions méditerranéennes proches, ce type d'objet étant excessivement rare dans le domaine hallstattien mais par contre bien attesté dans les régions méditerranéennes et plus particulièrement en Etrurie.

Pour l'heure dénué de contexte funéraire, le site du Malpas prend place dans un corpus déjà étoffé de sites fortifiés occupés au cours du Hallstatt final à proximité de la moyenne vallée du Rhône⁵². De manière plus large la présence d'occupations (artisanales ?) le long du cours du Rhône, immédiatement en contrebas du promontoire fortifié semble pouvoir correspondre à un modèle typiquement hallstattien associant habitat fortifié et zones de faubourgs à vocation artisanales et commerciales, généralement situés en dehors des murs (Vix, La Heunebourg, Bourges...). Plus localement des occupations du Hallstatt final documentées le long du Rhône à Romans (Drôme), Crest (Drôme) ou Tournon (Ardèche) dont la fonction artisanale peut-être évoquée (pour Romans et Tournon principalement) de manière indiscutable posent de nouveaux jalons en moyenne vallée du Rhône le long de la principale voie de communication reliant la Gaule méditerranéenne et le domaine hallstattien. La localisation de Soyons "Le Malpas" à proximité immédiate du fleuve, peut conférer à ce site un rôle de relais sur cet axe commercial dont la structuration en moyenne vallée du Rhône reste à caractériser.

Pour la Tène finale, les données obtenues en 2013 viennent confirmer et préciser la chronologie établie grâce à l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes⁵³. L'occupation semble débiter au plus tôt à La Tène D1b, alors que des indices plus précoces sont connus pour l'habitat de plaine⁵⁴. Si quelques éléments tendent à pousser la chronologie vers La Tène D2b, il faut souligner que le faciès mobilier observé se distingue nettement de celui observé à Valence ou Soyons à partir de 40-30 a.C.⁵⁵. Les indices d'une occupation augustéenne sont, quant à eux, inexistantes.

La mise en évidence de ces niveaux laténiens dans la partie septentrionale de l'éperon, associés à des indices d'artisanat suggère l'étendue de cet habitat de hauteur qui s'insère bien dans les superficies observées pour les sites fortifiés de Gaule méridionale. Les recherches futures devront s'attacher à préciser les modes de construction, l'organisation interne et l'éventuelle spécialisation de certaines parties de l'éperon. Ces premières données offrent néanmoins de nouvelles perspectives de recherches pour l'époque tardo-républicaine dans la région de Valence dont les sources antiques traitent indirectement à de nombreuses reprises, dans le cadre des invasions cimbriques, de la conquête de la Transalpine, des révoltes allobroges, puis des fondations coloniales césaro-augustéennes (qui demeure archéologiquement mal connue⁵⁶).

52. Delrieu *et al.* 2012.

53. Sondage 1958 et sondage Carrière.

54. Dutreuil & Gilles à paraître.

55. Silvino *et al.* 2011.

56. Silvino *et al.* 2011

Références bibliographiques

- Arcelin, P. (1979) : *La céramique modelée au I^{er} s. av. J.-C. dans le département des Bouches-du-Rhône. La vaisselle culinaire autochtone de la Conquête à la romanisation (125 av. J.-C. au règne d'Auguste)*, thèse de doctorat, Université Aix-Marseille.
- Arcelin-Pradelle, C. (1984) : *La céramique grise monochrome en Provence*, RAN Suppl. 10, Paris.
- Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (2002) : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de Synthèse*, II : *La Protobistoire*, MAM 9, Lattes.
- Barral, P., B. Dedet B, F. Delrieu, P. Giraud P., I. Le Goff I., S. Marion S. et A. Villard-Le Tiec, éd. (2011) : *L'âge du Fer en Basse-Normandie, Gestes funéraires en Gaule au Second âge de Fer, Actes du XXXIII^e colloque de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009*, ALUB 883, Besançon.
- Bauer, I. et H. Bearat (1994) : "Früheisenzeitliche Keramik von Baarbug, Zug, und Üetliberg ZH", *Germania*, 72, 67-93.
- Bellon, C. (1992) : 9, *rie du docteur Horand, 69009 Lyon, Lots 1 et 2 "Horand I"*, rapport de fouille de sauvetage programmée, SRA Rhône-Alpes, Lyon.
- Blanc, A. et P. Vallette (1958) : "L'oppidum de Malpas à Soyons (Ardèche)", *Cahiers Rhodaniens*, 5, 74-79.
- Buchsenschutz, O., éd. (2009) : *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire – Les Gaulois sont dans la ville, XXXI^e colloque de l'AFEAF, Bourges, 01-05 mai 2008*, RAC Suppl. 35, Tours.
- Carrara, S. (2009) : "L'agglomération proto-urbaine de Lyon-Vaise aux VI^e-V^e s. av. J.-C.", in : Buchsenschutz, éd. 2009, 207-235.
- Carrara, S., E. Bertrand, G. Maza et C. Mège (à paraître) : "Les amphores massaliètes et les céramiques importées à Lyon à la fin du VI^e s. et au V^e s. av. J.-C. : marqueurs de circuits commerciaux, indices de mixité ethnique et de changements socio-culturels", in : Sacchetti, éd. à paraître.
- Centre de recherche d'histoire ancienne (1980) : *Céramiques belléunistiques et romaines*, ALUB 242, Besançon.
- Chaume, B., éd. (2009) : *La Céramique Hallstattienne, approches typologique et chrono-culturelle, Actes du colloque international de Dijon, 21-22 novembre 2006*, Art, archéologie et patrimoine, Dijon.
- Colin, A. et F. Verdin, éd. (2013) : *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer, Actes du XXXV^e colloque de l'AFEAF, Bordeaux, 2-5 juin 2011*, Aquitania Suppl. 30, Bordeaux.
- Courtial, J.-C. (1999) : *L'oppidum de Soyons et les Segovellaunes aux âges du Fer*, mémoire de maîtrise, Université de Grenoble.
- (2000) : *Les échanges en moyenne-vallée du Rhône au cours de la protobistoire, le site de Soyons (07)*, mémoire de DEA, Université de Grenoble.
- Delrieu, F. (2013) : "Chronologie et statut des sites fortifiés de hauteur au Bronze final et au I^{er} Fer ancien dans le Nord-Ouest de la France (Haute-Normandie, Basse-Normandie et Bretagne)", in : Krausz et al., éd. 2012, 131-146.
- Delrieu, F., P. Dutreuil et F. Granier (2012) : *Les sites de hauteur et fortifications à l'âge du Bronze et au I^{er} âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Ardèche, Loire et Rhône)*, rapport de prospection thématique, SRA Rhône-Alpes, Lyon.
- Delrieu, F. et P. Giraud (2012) : *Die vorgeschichtlichen befestigten Höbensiedlungen in der unteren Normandie vom Ende der Bronzezeit bis zur römischen Okkupation, Actes du colloque AG Eisenzeit Nurnberg 2010*, Langenweißbach.
- Delrieu, F. et G. San Juan (2011) : "Les éperons barrés et petites enceintes au Bronze final et au I^{er} âge du Fer en Normandie", in : Barral et al., éd. 2011, 51-73.
- Diliberto, M. et T. Lejars (2013) : "Un cas de mobilité individuelle aux IV^e et III^e s. a.C. : l'exemple des pièces de jeu d'origine italique trouvées au nord des Alpes", in : Collin & Verdin 2013, 23-44.
- Durand, E. (1996) : "L'éperon barré du Ranc Pointu à Saint-Martin-d'Ardèche du Bronze final IIIb au Fer II", *Ardèche Archéologie*, 13, 62-70.
- Durand, E., M. Matal, L. Fabre et H. Sidi Maamar (2012) : "L'éperon barré protohistorique de Bois Sorbier, Bourg-Saint-Andéol (Ardèche)", *Ardèche Archéologie*, 29, 26-36.
- Dutreuil, P. et A. Gilles (2013) : "L'occupation du site de Soyons au Bronze final et aux âges du Fer. Bilan et perspectives", *Ardèche archéologie*, 30, 22-29.
- Duval, A. (1974) : "Un type particulier de fibule gallo-romaine précoce, la fibule 'd'Alésia'", *Antiquités nationales*, 6, 67-76.
- Feugère, M. (1985) : *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e s. ap. J.-C.*, RAN Suppl. 12, Paris.
- Gallet, M., collab. S. Gallet et M. Picart (1986) : "Le Castelas de Baravon à Gras (Ardèche)", *Études Préhistoriques*, 17, 5-16.
- Garcia, D. (2004) : *La Celtique méditerranéenne: habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIII^e au I^{er} s. av. J.-C.*, Paris.
- Gebhard, R. (1989) : *Der Glasschmuck aus dem oppidum von Manching*, Dis Ausgrabungen in Manching 11, Stuttgart.
- Gilles, A. (2011) : "Les céramiques fines de la fin de l'Antiquité à Soyons (Ardèche) : nouvelles données sur les D.S.P et les CRA de la vallée du Rhône", in : SFECAG 2011, 309-340.
- Gruat, P., G. Marty et G. Marchand (2003) : "Systèmes de fortification de l'habitat de hauteur du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V^e s. av. J.-C.", *DAM*, 26, 63-157.
- Hatt, J.-J. (1959) : "Fouilles du Pègue (Drôme) et de Malpas (Ardèche) et leur signification pour la chronologie des invasions celtiques", *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 103 (1), 86-92.
- Krausz, S., A. Colin, K. Gruel, I. Ralston et T. Dechezleprêtre, éd. (2013) : *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Ausonius Mémoires 32, Bordeaux.
- Lagrand, C. et J.-P. Thalmann (1973) : *Les Habitats protohistoriques du Pègue (Drôme), Le sondage n° 8 (1957-1971)*, Cahier du Centre de documentation de la préhistoire Alpine 2, Grenoble.
- Le Nezet-Celestin, M. (2009) : *Contournement Nord-Ouest de Romans (CNOR), Romans-sur-Isère (Drôme)*, rapport final d'opération, Romans.

- Maza, G. (1997) : *Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 retrouvées à Lyon. I^{er}-I^{er} av. J.-C.*, mémoire de maîtrise, Université Lumière Lyon II.
- (2001) : “Les importations de céramique fine méditerranéenne à Lyon (II^e-I^{er} av. J.-C.)”, in : SFECAG 2001, 413-444.
- Morel, J.-P. (1980) : “La céramique campanienne : acquis et problèmes”, Centre de recherches d’Histoire ancienne 1980, 85-122.
- Perrin, M. (1974) : *La fosse hallstattienne “des Joncs” à Tournus (Saône-et-Loire)*, Fouilles et Observations du Groupe de recherches Archéologiques de Tournus 3, Tournus.
- Sacchetti, F., éd. (à paraître) : *Des Amphores chez les Celtes hallstattiens. L’Europe et le vin de Méditerranée archaïque, Actes de la table ronde d’Aix-en-Provence, 26-27 novembre 2012*, à paraître.
- SFECAG (2001) : *Actes du congrès de la SFECAG, Lille-Bavay, 24-27 mai 2001*, Marseille.
- (2011) : *Actes du congrès de la SFECAG, Arles, 2-5 juin 2011*, Marseille.
- Silvino, T., G. Maza, P. Faure, N. Tran, collab. T. Argant (2011) : “Nouvelles données sur les origines de la colonie romaine de Valence (Drôme)”, *Gallia*, 68 (2), 109-154.
- Sourisseau, J.-C. (1997) : *Recherches sur les amphores de Provence et de la basse vallée du Rhône aux époques archaïque et classique (an VI^e-début IV^e s. av. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université de Provence-Aix-Marseille I.
- Treffort, J.-M. (2002) : “L’habitat du Hallstatt final de Crest/Bourbousson 1”, in : Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental 2002, 383-396.
- (2009) : “Nouveaux éléments de la transition 1^{er}-2^e âge du Fer dans la plaine du Forez (Magneux-Haute-Rive, Loire)”, in : Chaume, éd. 2009, 469-476.